

Tutoriel Déclaration en Préfecture

Auteurs: Thibault DEMARQUAY - Responsable Conseil et Formation 15-16

Nicolas DULONG - Responsable Conseil 19-20 (mise à jour)

Relecteurs: Pôle Conseil

Diffusion: Mouvement







Sommaire

1.	INTRODUCTION	3
2.	CREATION DU COMPTE SERVICE PUBLIC	4
3.	DECLARATION D'UNE MODIFICATION	6
/.	REALISER UNE MODIFICATION	7
4.1	L. PIECES NECESSAIRES	7
4.2	2. Tutoriel	7
_	DECLIDED ATION DIT DECEDISSE	12





1. Introduction

Par l'intermédiaire du Compte Service Public, il est possible d'effectuer tout type de démarche vis-à-vis d'une association :

- Création d'une association :
- Modification d'une association (dirigeants, Statuts, Siège Social etc...);
- Dissolution d'une association;
- Consulter l'historique de l'association grâce aux publications dans le Journal Officiel.

Ce tutoriel présentera les démarches permettant de déclarer une modification des Statuts et/ou des dirigeants. Le principal est le même pour une modification du siège social, du nom de l'association.

Il est tout fait possible de déclarer un changement de dirigeants et une modification des Statuts dans la même déclaration.

Il est beaucoup plus intéressant d'effectuer cette démarche en ligne et non par courrier pour plusieurs raisons :

- Vous pouvez suivre le dossier ;
- Un accusé de réception avec une référence pour la déclaration en ligne ;
- Délais plus courts ;
- Aucun frais (courrier etc...).

ATTENTION : Ce tutoriel ne s'adresse pas aux associations situées en Alsace Moselle.



2. Création du compte service public

Tout d'abord, accédez au site Web du Service Public pour créer votre compte Personne ou vous connecter si vous avez déjà un compte :

Créer son compte

Vous arriverez sur cette page:



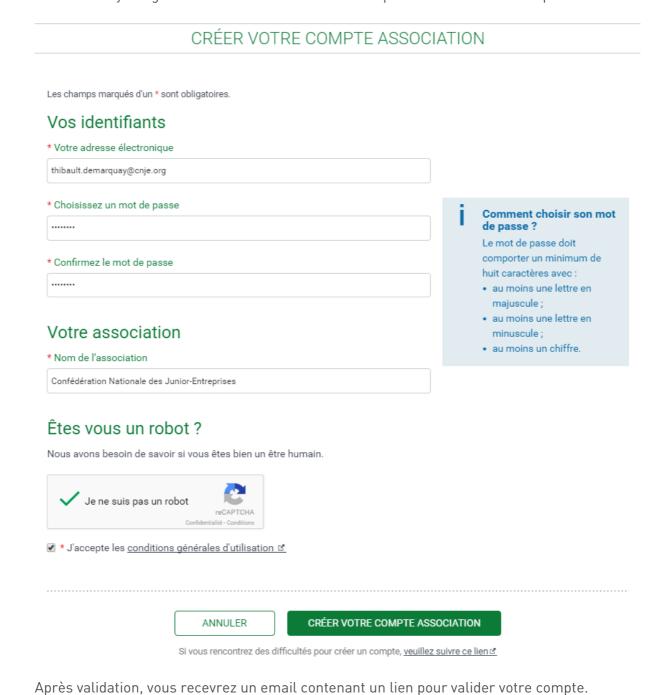
CONNEXION Pas encore de compte ? 2 J'ai déjà un compte Les champs marqués d'un * sont obligatoires. CRÉER VOTRE COMPTE PERSONNEL * Adresse électronique CRÉER VOTRE COMPTE ASSOCIATION ex.:nom@exemple.fr * Mot de passe Connectez-vous avec l'un des partenaires FranceConnect 2 Gagnez du temps lors de vos démarches et accédez aux sites des organismes > Mot de passe oublié ? partenaires sans vous authentifier. SE CONNECTER S'identifier avec FranceConnect Utilisateurs de mon.service-public.fr et Votre compte Association Comment créer un nouveau compte sur service-public.fr? Comment récupérer vos documents?

ATTENTION : Seul un compte association permet de modifier une association. Par conséquent, vous devez utiliser un compte association.



Après avoir cliqué sur « Créer votre compte association », vous arriverez sur la page cidessous. Pour l'adresse email, il est considéré de mettre un email générique de contact de la Junior.

De même soyez vigilant à bien noter les informations pour assurer une bonne passation.



Tutoriel Déclaration en Préfecture

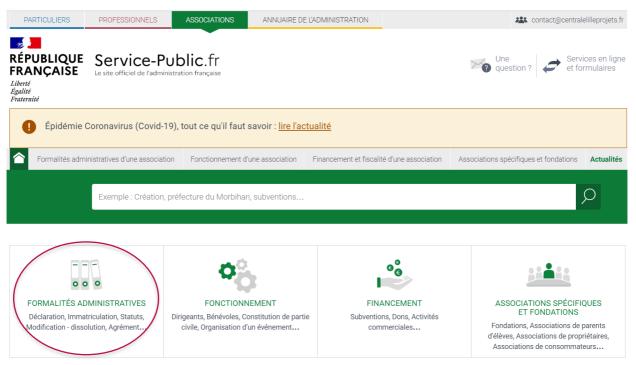
Confédération Nationale des Junior-Entreprises



3. Déclaration d'une modification

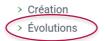
Cette partie présente les étapes de la déclaration qui sont communes à toute modification d'une association.

Une fois connectés sur votre compte association, vous pouvez déclarer toute modification via l'onglet association -> formalités administratives



Une fois sur la page, cliquez sur évolutions, puis la modification qui vous intéresse :

Formalités administratives d'une association



Dans la plupart des cas, les modifications qui nous intéressent sont « changement dans l'administration », pour le renouvellement du conseil d'administration, ou « modification des statuts ».

Évolutions et dissolution d'une association

- > Modification des statuts
- > Changement dans l'administration
- > Évolution des ressources
- > Dissolution

Tutoriel Déclaration en Préfecture

Confédération Nationale des Junior-Entreprises



4. Réaliser une modification

4.1. Pièces nécessaires

Pour un changement de statuts :

Vous aurez besoin des éléments suivants pour effectuer la déclaration :

- Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ayant conduit au vote des nouveaux Statuts :
- Les nouveaux Statuts signés par le Président et le Secrétaire Générale.

Remarque : N'oubliez pas le nom, prénom et fonction à côté des signataires sur le Procès-Verbal et les Statuts ;

Pour un changement de dirigeants :

Vous aurez besoin des éléments suivants pour effectuer la déclaration :

• Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ayant conduit au vote du nouveau Conseil d'Administration.

4.2. Tutoriel

Après avoir suivi les étapes de la partie 3, vous tomberez en premier lieu sur cette page :

Modification des statuts d'une association

Vérifié le 01 janvier 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé de la vie associative

Une association est tenue de déclarer au greffe des associations toutes modifications statutaires. Ces modifications peuvent consister en un changement de nom, d'objet, de siège social ou de dispositions statutaires. En Alsace-Moselle, la déclaration s'effectue au tribunal, pour inscription au registre des associations.

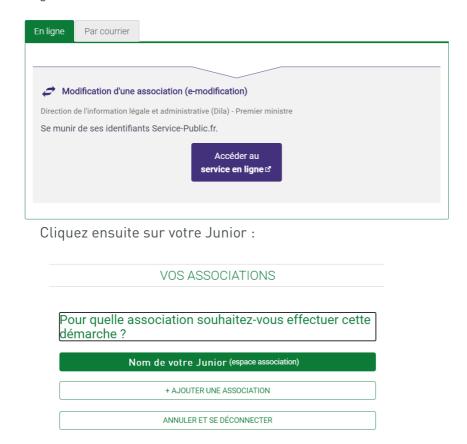




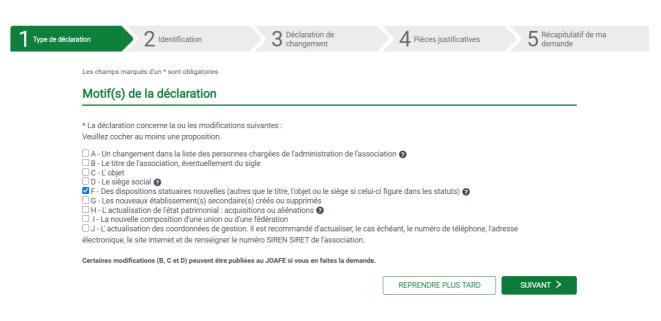
Confédération Nationale des Junior-Entreprises



Une fois le menu « déclaration en préfecture » déroulé, cliquez sur « accéder au service en ligne ».



Vous arrivez sur cette page. En fonction de ce que vous souhaitez faire, vous avez le choix entre plusieurs cases : B : Si changement de nom / C : Si changement de l'objet social (article 2 des Statuts) / D : Modification du siège social (de l'adresse) / F : Autre modification des Statuts. NB : Plusieurs cases peuvent être cochées s'il y a plusieurs modifications

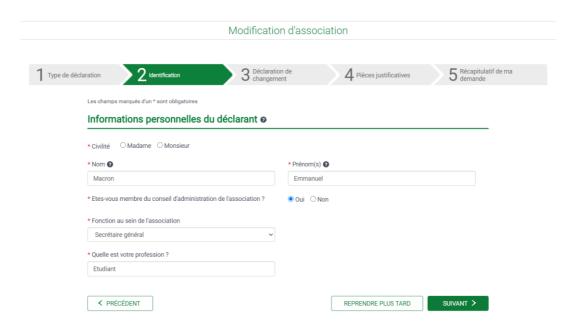


Tutoriel Déclaration en Préfecture

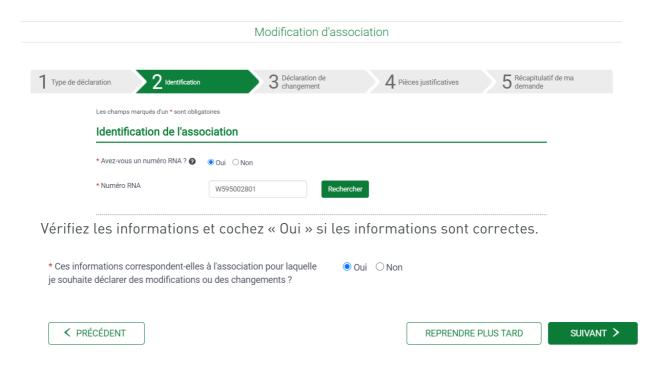
Confédération Nationale des Junior-Entreprises



Entrez les informations du déclarant (vous-même, c'est-à-dire le secrétaire général normalement).



Vous arriverez sur la page identification. Vérifiez le numéro RNA que vous trouverez sur l'un de vos récépissés de déclaration en préfecture.

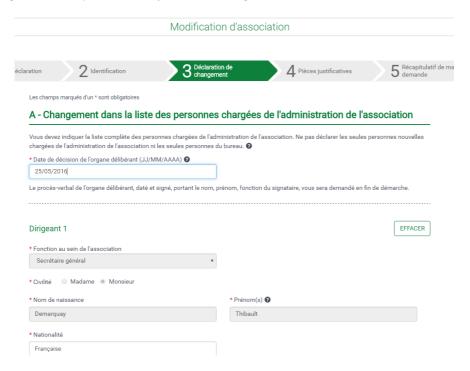


Vous arrivez sur les pages de modification. Si vous avez demandé une modification des dirigeants, vous arriverez sur cette page.

- Tutoriel Déclaration en Préfecture
- Confédération Nationale des Junior-Entreprises
- Tous droits réservés



Saisissez la date de votre Assemblée Générale et saisissez les informations sur les dirigeants (Cliquez sur « Ajouter un dirigeant » en bas si besoin)



Si vous avez demandé à modifier les Statuts, vous arriverez sur cette page. Saisissez la date de l'Assemblée Générale.



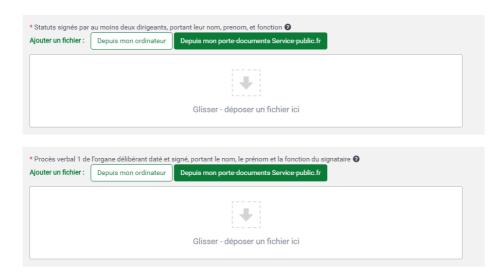
Importez ici des pièces justificatives. Dans tous les cas, une version signée et datée du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale doit être uploadée.

Si vous avez demandé une modification des Statuts, il faudra également uploader une version signée de ces derniers.

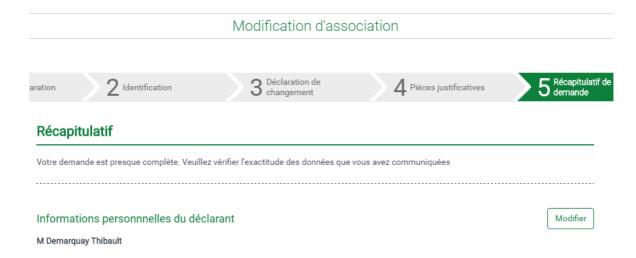


Confédération Nationale des Junior-Entreprises





Vérifier les informations, cochez la case de certification des informations et cliquez sur le bouton « Suivant » :



Vous pourrez ensuite récupérer votre récépissé quelques jours après dans votre espace personnel.



Confédération Nationale des Junior-Entreprises



5. Récupération du récépissé

Sous une quinzaine de jours, le récépissé sera mis à disposition sur votre compte association, dans l'onglet documents :



